



Office Guinéen des Parcs et Réserves



Wild Chimpanzee Foundation®

Leipzig, 07.05.2021

Communiqué de Presse

Création du Parc National du Moyen-Bafing Joyau de Biodiversité du Patrimoine Mondial

Le Président de la République de Guinée, Son Excellence le Professeur Alpha Condé, a signé le 04 mai 2021 le décret portant sur la création du Parc National du Moyen-Bafing. D'une superficie de 6'767 km², ce parc abrite la plus grande population continue de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, une sous-espèce classée en 'danger critique d'extinction' par l'Union Internationale de Conservation Nature. Ce parc magnifique, situé au nord du pays le long du fleuve Bafing, près de la frontière avec le Mali, est un trésor de biodiversité avec un éventail d'habitats typiques de la région et représente une forte tradition de coexistence avec une population humaine de 287 villages.

Depuis 2009, la fondation pour les chimpanzés sauvages (Wild Chimpanzee Foundation – WCF) travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement Eaux et Forêts et l'Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR) pour identifier les zones les plus riches du pays en chimpanzés afin de contribuer à la sauvegarde de cette espèce, le plus proche parent vivant de l'homme. Le Directeur Général d'Office Guinéen des Parcs et Réserves, le colonel Mamady Sayba Keita, dit « Nous sommes très fiers de contribuer par cette création non seulement à la sauvegarde d'une espèce animale, patrimoine de l'humanité, mais aussi d'apporter un fort signal pour la conservation des milieux naturels de la Guinée et la stabilisation de ceux-ci face aux changements climatiques et l'avancée du désert. Nous félicitons Son Excellence le Président de la République de Guinée pour cette importante initiative. »

Un inventaire précis des populations de chimpanzés et grands mammifères effectué par la WCF et l'OGPR entre 2009 et 2012 dans toutes les zones de la Guinée avaient mis en évidence la zone du Moyen-Bafing située à cheval sur 7 forêts classées du pays. Le processus de classification d'une aire protégée a officiellement démarré le 24 Novembre 2015 avec l'émission d'un mandat pour l'OGPR et la WCF du Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts. Celui-ci fut confirmé le 28 Septembre 2017 par un arrêté ministériel lançant officiellement le processus de création du parc

national par la WCF et l'OGPR. Un processus de consultation étendu fut alors engagé auprès de la population locale pour obtenir leur consentement libre et éclairé en août 2020 lançant la phase finale avec la signature du décret présidentiel.

Le président de la WCF, le Professeur Christophe Boesch, dit « c'est un merveilleux jour pour nous tous d'avoir réussi avec nos partenaires guinéens à assurer la protection de 8% du territoire national et de contribuer à la sauvegarde des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest, espèce sur laquelle je travaille depuis 1979 comme chercheur scientifique avec de nombreux collègues aussi en Côte d'Ivoire, au Liberia, et au Gabon. Le Parc National du Moyen-Bafing est conçu sur un modèle unique au monde, puisqu'en même temps il fait l'objet d'un processus de compensation écologique pour les impacts négatifs subit par les chimpanzés dans les concessions de deux compagnies minières lui assurant un financement durable sur le moyen terme. »

Le point focal de l'OGPR auprès du projet, Salian Traoré, souligne « La coopération unique de l'Etat guinéen avec le secteur privé et une ONG internationale a permis de soutenir aussi bien le développement du secteur industriel dans le pays que la conservation de l'environnement gravement affecté chez nous ».

Pour des informations complémentaires contactez :

Colonel Mamady Sayba Keita, Directeur Général de l'OGPR : email : sayba58keita@gmail.com

Professeur Dr. Christophe Boesch, Directeur emeritus Max-Planck-Institute pour l'anthropologie évolutive, Leipzig, Président de la WCF, email : boesch@eva.mpg.de

Wild Chimpanzee Foundation: www.wildchimps.org